Liste Monuments historiques

1 - Eglise Notre Dame de la Joie classée le 22 septembre 1927
2 - Fontaine de Kergornet inscrit le 6 juin 1933

Servitudes connues de l'état

AC1 : Servitude de protection des monuments historiques classés et inscrits

EL9 : Servitude de passage des piétons sur le littoral

En l'absence de tracé de la servitude de passage des piétons approuvé par arrêté préfectoral , c'est le tracé de la servitude de "droit" de 3m de large à compter du DPM prévue à l' article L 160-6 du CU qui s'applique sur la commune

I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

PT2 : Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement (concerne tout le territoire communal pas de trame spécifique)

Commune de Nostang

Commune de Kervignac

Commune de Riantec

Commune de Plouhinec

Commune de Ste Hélène

PT2 Lorient Lanveur / Plouhinec Manéguen 25m / sol

PT2 Lorient Lanveur / Plouhinec Manéguen 25m / sol

Commune de Riantec

Commune de Plouhinec

Liberté, Égalité, Fraternité
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
Commune de
MERLEVENEZ

PLAN LOCAL D'URBANISME

ELABORATION

Plan des servitudes d'utilité publique

plan
échelle: 1/5000ème

Document approuvé le